

N° 4919⁵

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2002-2003

PROJET DE LOI

portant modification

- 1) de la loi modifiée du 4 décembre 1990 portant organisation du service des huissiers de justice;
- 2) de la loi modifiée du 9 décembre 1976 relative à l'organisation du notariat

* * *

**DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL
PAR LE CONSEIL D'ETAT**

(10.7.2003)

Le Conseil d'Etat,

appelé par dépêche du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 4 juillet 2003 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

PROJET DE LOI

portant modification

- 1) de la loi modifiée du 4 décembre 1990 portant organisation du service des huissiers de justice;
- 2) de la loi modifiée du 9 décembre 1976 relative à l'organisation du notariat

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 3 juillet 2003 et dispensé du second vote constitutionnel;

Vu ledit projet de loi et les avis émis par le Conseil d'Etat en ses séances des 22 octobre 2002 et 17 juin 2003;

se déclare d'accord

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique du 10 juillet 2003.

Le Secrétaire général,
Marc BESCH

Le Président,
Pierre MORES

